



ISSN 1518-8779

ISSN en ligne 2260 - 5983

Une francophonie qui se reconnaît : les actions du *Centre de la francophonie des Amériques* et l'avènement d'une identité francophone continentale

Janáina Nazzari Gomes

Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Brésil
janainafrances@gmail.com

Résumé

À partir de la notion générale de francophonie, les francophones du continent américain s'identifient de manière croissante à un terme plus spécifique, à savoir francophonie des Amériques. Par cette notion, les locuteurs de français expriment leur sentiment d'appartenance à une communauté continentale, qui partage, à la fois, une langue et de nombreux rapports avec cette langue. Le *Centre de la francophonie des Amériques*, organisme public québécois, semble avoir été le créateur de cette notion. L'objectif de cet article est donc de présenter les actions du Centre de la francophonie des Amériques pour, ensuite, dresser des réflexions tout à fait initiales sur son rôle dans la promotion de ce nouveau processus identitaire.

Mots-clés : francophonie des Amériques, *Centre de la francophonie des Amériques*, sentiment d'appartenance

Uma francofonia que se reconhece: o *Centre de la francophonie des Amériques* e o advento de uma identidade francófona continental

Resumo

A partir da noção geral de francofonia, os francófonos do continente americano identificam-se, crescentemente, a um termo mais específico, a saber, francofonia das Américas. Por tal noção, os locutores de francês expressam um sentimento de pertencimento a uma comunidade continental, que compartilha, a um só tempo, uma língua e numerosas relações com essa língua. O *Centre de la francophonie des Amériques*, organismo público quebequense, parece ter sido o criador de tal noção. O objetivo deste artigo é, portanto, apresentar as ações empreendidas pelo Centre de la francophonie des Amériques para, em seguida, tecer reflexões deveras iniciais sobre seu papel na promoção desse novo processo identitário.

Palavras-chave: francofonia das Américas, *Centre de la francophonie des Amériques*, sentimento de pertencimento

The *Centre de la francophonie des Amériques*' role on the development of the « francophonie des Amériques »

Abstract

French-speakers living in the Americas are increasingly identifying themselves with a specific expression, namely “francophonie des Amériques” as opposed to the more general expression “francophonie”. Through this concept, French-speakers express their sense of belonging to a cross-continental community that shares a language and many different relationships with this language and culture. A Quebec public agency, the *Centre de la francophonie des Amériques*, appears to be the conceiver of this expression. Having stated this, this paper aims firstly to present the actions of the *Centre de la francophonie des Amériques*, and secondly to comment, briefly, on its role on the promotion of this identity building process.

Keywords: « francophonie des Amériques », *Centre de la francophonie des Amériques*, sense of belonging

Prise avec un F majuscule, selon l'*Organisation internationale de la Francophonie* (dorénavant, OIF), la Francophonie est un ensemble de plus de 80 pays et territoires membres, associés et observateurs, qui ont la langue française comme l'une de ses langues officielles. Avec un f minuscule, en revanche, la francophonie peut désigner toutes les communautés et tous les parlants de français qui ne sont nécessairement pas touchés par un statut officiel.

Il s'agit bien de presque 300 millions de personnes au monde qui s'expriment en français, et ce, non seulement à cause de la colonisation française que de nombreuses communautés, sur les cinq continents, ont subie, mais aussi parce que le français, d'un côté, a déjà été une espèce de *lingua franca* (et l'est encore aujourd'hui dans certains pays d'Afrique), et, de l'autre, continue à être l'une des langues officielles d'institutions mondiales, telles que l'Organisation des Nations Unies. Il y a, dans le monde, de nombreuses organisations, institutions, associations qui œuvrent pour la promotion du français. Dans le continent américain, l'on peut citer notamment le *Centre de la francophonie des Amériques* (dorénavant, Centre), organisme public québécois, qui, depuis sa création, en 2008, travaille pour la promotion de la francophonie américaine.

Étant donné la pertinence des actions du Centre dans le continent américain, l'objectif premier de cet article est de le faire connaître davantage auprès de la communauté francophone. Il est pourtant impossible de parler du Centre sans parler de ce qui signifie la notion même de francophonie des Amériques, puisqu'il s'agit d'un terme qui traduit la raison d'être de l'organisme. Notre deuxième objectif concerne les contours de cette diversité de parlants et de modes d'existence en français: nous tenterons d'élaborer une synthèse tout à fait initiale qui mettra en évidence la constitution de la diversité de la langue française dans les Amériques.

Pour ce faire, je commencerai la réflexion avec une courte mise en contexte de l'avènement du terme francophonie et de sa double parenté. Dans un deuxième moment, je présenterai le Centre, son mandat et ses programmes pour, ensuite, traiter spécifiquement de ce qui signifie la notion de francophonie des Amériques. Ayant eu la chance de participer à plusieurs activités du Centre et d'être membre de son Conseil d'administration pour le poste personne provenant de l'extérieur du Canada, j'ai pu connaître à profondeur son mandat et la portée qu'ont ses activités auprès des francophones habitant le continent américain. Ainsi, je me permettrai, dans ce texte, de commencer mon analyse avec un témoignage: je vous présenterai mon regard sur la francophonie des Amériques, pour, ensuite, entreprendre une analyse plus objective, évoquant aussi les réflexions qui font partie de mon parcours académique, centré sur les questions relatives à l'appropriation des langues étrangères, notamment du français.

La double parenté du terme francophonie

Si le terme francophonie a été créé par le géographe Onésime Reclus, à la fin du XIXe siècle, dans une oeuvre consacrée à l'étude du développement du Second Empire colonial français, selon Xavier Deniau (2003), le concept est pourtant resté largement méconnu et inutilisé jusqu'à la moitié du XXe siècle. Ce n'est qu'en novembre de 1962, dans la revue française *Esprit*, que le mot a été remployé, et ce, dans le numéro qui s'intitulait *Le français, langue vivante* (Puccini, 2008). Les auteurs ayant contribué au numéro, Léopold Sédar Senghor, Norodom Sihanouk, Jean-Marc Léger, étaient, à l'époque président de la République du Sénégal, chef de l'État du Cambodge, et directeur de l'Office de la langue française du Québec, respectivement.

Il s'agit donc d'un terme à double parenté... mais d'une parenté assez distincte – non seulement du point de vue temporel, mais aussi d'après les critères utilisés pour son emploi: si Reclus l'a inventé pour classer le monde d'après les langues parlées, Senghor, Sihanouk et Léger, des citoyens issus de différents types de colonies françaises, l'ont récréé avec un souffle libertaire et identitaire – celui-ci, centré sur le métissage –, comme nous le dit Lavodrama (2007). En effet, « la double généalogie, reclusienne et africano-québécoise, constitue pour la francophonie une source de légitimité majeure, en tant qu'elle lave, en apparence, la France de tout soupçon de manipulation néocoloniale » (idem, 180: 2007).

Par le terme francophonie, Senghor, Sihanouk et Léger ont donc caractérisé une communauté vivante et citoyenne ayant le français en partage sans le scrutin colonial français (et, ce, même si, comme le remarque Lavodrama (2007), la reprise

du mot francophonie coïncide – ironiquement – avec le déclin du rayonnement culturel français). Pourtant, si la recréation du terme francophonie, dans les années 1960, a été un acte revendicatoire, véhicule d'une idéologie assez spécifique, aujourd'hui la notion de francophonie est assez nuancée, voir l'objet d'importants débats, traduits par des questions telles que: qu'est-ce qui constitue un francophone ? Quelle maîtrise et quel rapport avec le français sont-ils nécessaires pour qu'un individu puisse se considérer comme francophone ? Faut-il avoir le français comme langue maternelle ou être originaire d'un pays membre de l'OIF pour être considéré comme francophone ?

Les questionnements ci-dessus ne sont pas anodins: ils ont le pouvoir de déterminer l'inclusion dans le réseau francophone de diverses communautés et de divers individus capables de parler la langue française ou ayant des racines francophones. À part la participation à des programmes de formation et de volontariat, par exemple, tels que l'offre l'OIF¹, les réponses que l'on donne aux questions précédentes peuvent aussi déterminer le sentiment d'appartenance à la francophonie, et donc avoir d'importants apports sur l'identité de chaque parlant.

Cette réflexion semble être à la base même de la création du Centre de la francophonie des Amériques, dont les programmes et ses portées nous examineront par la suite.

Le Centre de la francophonie des Amériques : un savoir-faire dans la gestion de la diversité

Le Centre de la francophonie des Amériques a été créé en 2008, avec la loi C-7.1. Il signifie la volonté du Québec de reconnaître sa « responsabilité à l'endroit des communautés francophones ainsi que (...) d'affirmer le leadership mobilisateur qu'il entend exercer pour animer la vaste communauté des francophones et des francophiles des Amériques dans le respect de ses partenaires et de leurs riches différences » (Centre). Le Centre est donc un organisme financé par le Québec qui se donne le mandat « de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle » (Centre). Il s'agit donc de promouvoir les communautés francophones dans toutes les Amériques, et ce, à travers de nombreux programmes que le Centre a créés: des événements phares, des activités en ligne et des programmes sur des champs ou domaines ponctuels.

1. Les événements phares

- **Le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques** (dorénavant, Forum):

Il apporte une formation d'environ 10 jours centrée essentiellement sur la sensibilisation à la diversité de la francophonie des Amériques. Le Forum est structuré en quatre axes complémentaires, soit savoir être, savoir penser, savoir faire et savoir partager et touche entre 50 et 60 jeunes des quatre coins des Amériques, qui sont sélectionnées après l'appréciation de leurs dossiers de candidatures. Il a lieu tous les deux ans.

- **L'Université d'été:**

Il s'agit d'une formation de caractère universitaire avec des conférenciers de haut niveau originaires de toutes les Amériques qui dure environ 6 jours et touche entre 40 et 50 jeunes et journalistes francophones des Amériques, sélectionnés après l'envoi de dossiers de candidatures. Elle a lieu tous les deux ans.

- **Le Parlement francophone des jeunes des Amériques** (dorénavant, Parlement):

Formation créée comme outil de sensibilisation à la politique, la langue française n'étant qu'un moyen pour les échanges. Cette activité touche environ 100 jeunes de toutes les Amériques et a lieu tous les 2-3 ans.

Finalement, il faut pointer que tous ces événements phares sont partiels ou entièrement financés par le Centre, qui s'occupe de l'hébergement, de l'alimentation et des coûts de déplacements, alors que les participants ont à payer juste les frais d'inscription.

2. Des programmes diffusés en ligne

- **La Bibliothèque des Amériques :**

À partir du constat selon lequel l'accès à des livres en langue française est réduit dans la plupart des régions des Amériques, le Centre a mis en place une bibliothèque en ligne gratuite. Elle compte aujourd'hui avec plus de 7000 œuvres en français, portant sur les thématiques les plus variées.

- **Le Concours de Twittérature:**

Il vise à promouvoir l'expression en français et ce, tout en dialoguant avec les ressources de la modernité qui touchent surtout les jeunes des Amériques ainsi que le public enseignant.

- **La Radio jeunesse des Amériques:**

Outil de développement communautaire mobile et facile à opérer par des

francophones de toutes les tranches d'âges, la Radio jeunesse des Amériques a déjà été manipulée par des élèves d'écoles primaires et par des jeunes francophones dans le Forum mondial de la langue française, à Québec, en 2012, et au dernier Congrès mondial acadien, en Acadie, en 2014.

3. Des programmes sur des domaines ponctuels

- **Mobilité des chercheurs:**

Son but est de diffuser, dans les Amériques, la recherche menée en matière de francophonie, le public cible étant des scientifiques.

- **Stages dans les Amériques :**

Destinés aux enseignants de français de tous les niveaux habitant le continent américain, ce stage est offert par le Centre en partenariat avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

- **InnovAction :**

InnovAction est un rendez-vous international destiné aux intervenants communautaires œuvrant dans la francophonie des Amériques pour le développement culturel, économique et communautaire en français.

La portée du *Centre de la francophonie des Amériques* dans l'identité francophone des Amériques

Mes premiers contacts avec la langue française se sont passés au début de l'adolescence, quand j'écoutais des disques de vinyle à la maison. Quelques années plus tard, je commençais un cours de français, dans une école de langues. Jusqu'à ce moment, le français n'était qu'une des nombreuses langues avec lesquelles j'aimais avoir contact, puisque, dans ma ville natale, la forte immigration européenne de la fin du XIX^e siècle me permettait de côtoyer le polonais, l'italien et l'allemand. Il a été en 2006, ayant déménagé à la capitale pour débiter mes études universitaires, que mon parcours professionnel - et pourquoi pas existentiel - commençait à se définir: j'étais devenue étudiante en Lettres Françaises-Portugaises et je me préparais pour devenir enseignante.

Ce n'est pas difficile de remarquer, même sans avoir aucun contact avec la langue française, à quel point le Brésil est un pays francophile: déjà, la France a eu une importante influence historique – remarquable soit dans l'épisode de l'arrivée de la famille royale au Brésil soit dans la présence des idéaux des Lumières dans des rébellions régionales du XIX^e siècle. Cette présence s'est pourtant révélée pérenne, ce dont on s'aperçoit en vérifiant, par exemple, les chiffres concernant

le tourisme Brésil-France: en 2014, 1.2 million de Brésiliens ont visité l'Hexagone, selon le rapport annuel 2015 du Ministère du Tourisme français (2016). Ce n'est pas par hasard non plus que les formations en Lettres Françaises-Portugaises privilégient des études sur la littérature française et qu'elles offrent un enseignement de la langue basé sur une variété de langue franco-française.

Ma formation universitaire en français à l'université n'a donc pas fui ces référentiels culturels et mon premier contact avec la notion de francophonie a eu lieu dans une discipline de Culture française: il fallait connaître les pays dans lesquels l'on parlait français dans le monde. À ce moment-là, la francophonie n'était qu'un concept et tout simplement des pays. Ce ne fut qu'en 2010, lors de ma première participation au IIe Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques, en Acadie, que j'ai connu d'autres facettes de la francophonie. En effet, en réunissant 60 jeunes originaires des quatre coins des Amériques, le Centre offre aux participants l'occasion non d'étudier le concept de francophonie, mais de le vivre comme réalité. Le premier impact chez les participants concerne la diversité des parlers, les expressions inédites, les accents jamais entendus ni imaginés. Ensuite, après avoir compris que la différence est la substance même de la francophonie, l'on a eu l'occasion de connaître l'histoire de chaque francophone présent, d'apprendre les raisons pour lesquelles il ou elle parle le français. Le troisième moment de la découverte est marqué par un approfondissement du processus d'empathie: on se sent incontestablement sensibilisés par la réalité de l'autre. On s'aperçoit donc que la francophonie est quelque chose qui nous permet d'aller au-delà du français, langue qui est, à la fois, le facteur responsable de notre rencontre et l'instance qui marque aussi des différences.

Ce n'est pourtant pas la rencontre avec d'autres francophones seule qui impacte chaque participant: les territoires qui accueillent les activités du Centre sont, eux aussi, choisis en raison de ses histoires particulières avec la langue française. Dans mon cas, j'ai connu la francophonie des Amériques en Acadie, une région qui n'a pas de frontières fixes, puisqu'elle se situe dans les cœurs des Acadiens, comme m'a expliqué une jeune militante acadienne. Ces limites peu précises sont dues à la déportation du peuple acadien (des colons français), pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle, après la signature du traité d'Utrecht, en 1713, selon lequel les territoires de l'est du Canada, premièrement appartenant à la France, seraient transmis à l'Angleterre. Comme conséquence, les Acadiens ont été déportés, ce qui a provoqué une diaspora: ils sont partis aux États-Unis et sont retournés en France. Ils ont pourtant réussi à revenir au territoire qui les tenait à cœur et, récemment, ont commencé à fêter le Grand Tintamarre, le 15 août, journée pendant laquelle ils célèbrent leur fierté en tant que peuple. La langue française, dans ces régions,

ne constitue donc pas un outil de communication tout simplement ; elle représente un sentiment d'appartenance à un territoire et une histoire de résilience qui donne les contours d'un peuple. C'est dans ce sens que la francophonie va au-delà de la langue ; elle traduit une histoire d'existence.

Après cette première expérience avec la francophonie des Amériques, j'ai continué à participer à des activités organisées par le Centre: en 2011, comme chef de famille du Ille Forum, à Montréal ; en 2012, à Québec, au Forum mondial de la langue française, où j'ai travaillé à la Radio jeunesse des Amériques ; en 2014, au 1er Parlement, à Toronto, et, dans le même an, au Congrès mondial acadien, en Acadie. En 2013, comme mentionné auparavant, j'ai été élue pour le Conseil d'administration du Centre pour le poste de personne provenant de l'extérieur du Canada. Le Conseil est composé de 15 membres, dont quatre sont nommés par le gouvernement du Québec ; quatre, désignés respectivement par le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, par le ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, par le ministre de la Culture et des Communications et par le ministre responsable de la Charte de la langue française ; et sept administrateurs élus par l'assemblée générale des membres du Centre, qui se répartissent comme suit: une personne provenant du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, de l'Ouest ou des Territoires, une personne de l'extérieur du Canada, une personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada, et finalement une personne âgée de 35 ans et moins. Il est précisément cette instance qui s'occupe surtout de l'évaluation des comptes de l'organisme, des lignes directives de ses programmes et de la tenue des élections.

Ces vécus auprès d'autres francophones américains ont intrinsèquement impacté non seulement ma conception de francophonie - qui n'était plus un concept, mais de vraies personnes -, mais également mon identité en tant que parlante de français. En effet, depuis le Forum 2010, j'étais devenue francophone, parce que j'avais été reconnue en tant que telle (peu important si le français était pour moi une langue étrangère). Après cet événement, entre 2010 et 2011, sensibilisée à l'importance qu'a la découverte de la francophonie des Amériques pour la construction d'une identité francophone, d'un côté, et de l'autre, ayant analysé les cursus en Lettres françaises de 8 universités publiques du sud du Brésil, j'ai pu constater l'absence de la thématique dans la formation des futurs enseignants de français. J'ai donc mené un projet en partenariat avec le Centre visant la sensibilisation à la diversité de la francophonie des Amériques auprès de ces étudiants. Quelques années plus tard, déjà au master, je me suis centrée sur le devenir parlant d'une langue étrangère et j'ai étendu mes recherches à une réflexion pédagogique, c'est-à-dire, comment

la francophonie, peut-elle contribuer à l'appropriation de la langue française ? J'approfondirai ces réflexions dans la prochaine session de cet article quand je parlerai de langues en contact.

Cette double expérience au sein du Centre – la participation active dans ses programmes et également dans la conception de ses actions – m'ont permis de comprendre de manière assez approfondie non seulement le fonctionnement de l'organisme, mais surtout la francophonie des Amériques, et, bien entendu, le rôle joué par le Centre dans la promotion des nombreuses réalités francophones du continent. En ce sens, je vous présente, dans les pages suivantes, une analyse tout à fait initiale de ce que je considère comme étant la francophonie des Amériques, tout en tenant compte évidemment du rôle du Centre dans la conception de cette notion.

Le Centre de la francophonie des Amériques, la gestion des diversités et une proposition de vivre ensemble

Comme l'on peut voir, le mandat du Centre touche un public assez large, qui a des rapports distincts avec la langue française. Pourtant tous ses programmes ont une même ligne conductrice, soit la promotion de la diversité de la francophonie des Amériques. Ainsi, pour bien comprendre la présence du Centre dans le continent américain, il faut tenir en compte deux éléments principaux.

Premièrement, l'organisme a été créé à partir du constat de l'existence, dans les quatre coins des Amériques, d'un nombre non négligeable de locuteurs de français ; il n'y avait donc pas une notion bien précise de ce qui était la francophonie des Amériques, quoique le terme soit présent dans le nom même de l'organisme. En effet, selon des données du Centre, il y a, au total 33 millions de francophones et de francophiles dans les Amériques, dont 9.6 millions au Canada (7 millions au Québec et 2,6 dans les autres provinces et territoires canadiens), 11 millions aux États-Unis, 200.000 au Mexique, 9.7 millions dans les Caraïbes et 2.6 millions dans les Amériques centrale et du Sud. Deuxièmement, le mandat du Centre vise travailler auprès des francophones et des francophiles du continent et non pas avec la Francophonie institutionnelle.

Les éléments que je viens de mentionner déterminent, selon mon analyse, tant les principes d'action du Centre que sa contribution en matière de construction identitaire. Le fait de ne pas travailler avec une notion ferme de francophonie, donnée auparavant, et de cibler les citoyens qui parlent français a fait en sorte que les actions du Centre aient permis, d'une part, le dévoilement de la diversité de la francophonie du continent et, de l'autre, en créant un réseau continental, aient

contribué au développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté qui partage une même langue. Ainsi, la notion, issue premièrement d'un constat, semble être de plus en plus présente dans l'imaginaire des locuteurs de français comme un facteur identitaire.

De cette ouverture et prise de connaissance mutuelle découle justement un premier bilan de ce qui caractérise la francophonie des Amériques. Tout d'abord, la notion porte, en soi, un principe d'inclusion: l'identité francophone peut se donner par de nombreux biais, mais elle commence avec le fait d'être locuteur de français. L'on ne porte donc pas de jugement sur les circonstances qui ont mené un citoyen des Amériques à parler français ; les dénominations standard, telles que français langue maternelle, français langue seconde, français langue étrangère ne servant qu'à expliquer les contextes de prise de contact avec la langue et non pas pour légitimer les différentes manières de s'exprimer en français.

Ensuite, la francophonie des Amériques est multifacette, puisqu'elle, entre autres facteurs, est insérée dans des contextes socioculturels et historiques assez différents. En effet, langue majoritaire au Québec et langue minoritaire dans les autres provinces du Canada, les francophones canadiens se sont toujours battus pour avoir le français respecté et présent dans les services publics en général (écoles, hôpitaux) et dans leur quotidien (commerce, médias)². Héritage culturel et linguistique, en Louisiane, les Cadiens doivent, eux aussi, se battre pour avoir leur langue ancestrale présente dans leur quotidien, et ce, à travers des écoles d'immersion en français, par exemple. Langue des explorateurs en Haïti, le français est l'une des langues officielles du pays³, mais n'est parlée que par une partie mineure de la population, la plupart étant créolophones. Finalement, considérée langue étrangère dans l'Amérique latine, le français est une langue parlée par choix, en général, en raison de la forte francophilie qui marque les cultures latino-américaines.

Troisièmement, la francophonie des Amériques est en soit le fruit du contact entre langues. Au Canada, par exemple, la langue française côtoie surtout l'anglais, mais aussi toutes les autres langues qu'a son pays multiculturel. Le cas du chiac est, peut-être le plus connu: il s'agit d'une pratique langagière de l'Acadie – et surtout du Nouveau-Brunswick –, qui comprend la structure de la phrase en français et les verbes conjugués en anglais⁴. En Louisiane, en raison de son histoire, le français que l'on y trouve est un produit du côtoiement des Français, des Acadiens, des Créoles antillais et des hispanophones. En échangeant avec des Cadiens, on apprend, par exemple, que, le mot pour « maintenant », en Louisiane, est « asstheure » (une contraction de « à cette heure »). En Haïti et dans les territoires français des Amériques, comme la Martinique et la Guadeloupe, le contact linguistique a produit plusieurs variantes de créole, qui ont, aujourd'hui, non seulement une littérature orale, mais commencent également à avoir une littérature écrite.

En ce qui concerne l'Amérique latine, le contact entre langues produit un effet différent, qui mérite d'être analysé avec attention. Malgré le contact avec l'espagnol et le portugais, il me semble que le statut étranger de la langue française agit comme un facteur qui n'autorise pas les locuteurs à « créer » à partir des langues qu'ils parlent et à découvrir leur manière de s'exprimer en français. En effet, étant une langue étrangère, le français enseigné et appris dans les pays lusophones et hispanophones des Amériques porte toujours le signe de la variante franco-française ; le parler légitimé doit donc reproduire cette forme. Pourtant, comme l'on voit dans toutes les variantes que nous avons mentionnées ci-dessus, le contact entre langues produit de nouvelles formes linguistiques, ce qui se donne, en général, par un processus analogique.

Faisant partie de la francophonie latino-américaine et menant des études en linguistique, je me suis justement penchée, dans mon mémoire (Gomes, 2016), sur les créations linguistiques résultantes du contact entre le français et le portugais et, ce, à la lumière des réflexions de Ferdinand de Saussure, linguiste fondateur de la linguistique moderne. L'auteur, dans les *Écrits de Linguistique Générale* (2002) élit l'analogie comme « la substance la plus claire du langage »⁵ (Saussure, 2002: 141), étant « le principe général de créations dans la langue⁶» (Saussure, 1996: 280). Si l'on applique cette prémisse théorique à la pratique enseignante du français, spécifiquement, et à l'appropriation du français, en général, l'on peut tout de suite concevoir un parler moins reproductif d'une variante et plus créateur. Il s'agit bien de légitimer chaque processus subjectif d'appropriation, qui traduit, en dernière analyse, un procédé linguistique intrinsèque à tout contact entre langues. La diversité de la francophonie des Amériques est donc directement concernée ; la possibilité d'utiliser « maintenant » et « asstheure » pour une même idée en est un exemple.

Mon contact avec la diversité de la francophonie a engendré également des études concernant les différents accents caractéristiques des variétés du français. Encore une fois, Ferdinand de Saussure nous donne la piste pour une compréhension linguistique de cette différence. Selon Saussure, pour qu'une langue soit comprise, elle ne demande que des différences. Le premier système de différences duquel une langue est composée est son système phonétique, c'est-à-dire, ses sons. La production des sons d'une langue présente, selon le linguiste, une latitude de prononciation: « (...) certains éléments ou certains groupes offrent, l'on ignore pourquoi, une latitude de prononciation (). En français, l'on peut prononcer, sous le son r, deux ou trois consonnes tout à fait différentes en articulation et, malgré cela () tous ces sons si différents sont acceptés () comme ayant la même valeur⁷ ». (Saussure, 2002: 66).

On revient donc encore une fois à la règle générale: comme le constatait Saussure au début du XX^e siècle, la diversité des parlers est une constante dans les langues et les français parlés dans les Amériques n'en sont pas une exception.

En guise de conclusion: une francophonie qui a beaucoup à bâtir

Nous atteignons, enfin, la partie finale de cette réflexion, qui a eu deux objectifs centraux: la présentation du Centre de la francophonie des Amériques et l'analyse initiale de la portée de ses actions dans les Amériques. Comme but secondaire, nous avons également tenté d'élaborer une première synthèse des caractéristiques des diverses francophonies du continent américain. Étant donné ma participation aux programmes du Centre et à son Conseil d'administration, je me suis permis de développer mon analyse en commençant avec la formule du témoignage pour, ensuite, enchaîner avec des pondérations issues de mon parcours académique.

J'espère donc avoir réussi à tracer les contours de ce qui constitue la diversité de la francophonie des Amériques tout en tenant compte du rôle du Centre dans la promotion et dans le dévoilement de cette diversité. Les éléments à prendre en compte lors d'une telle analyse ont touché notamment le statut institutionnel du français et des langues de chaque territoire ; la relation entre les statuts officiels des langues et les réalités sociales, c'est-à-dire, l'utilisation et l'accès effectifs au français ; la posture du Centre en relation aux différences variétés du français ; la portée de ses activités auprès des francophones du continent américain surtout en ce qui concerne le développement d'un sentiment d'appartenance. Il s'agit bien d'une thématique encore peu exploitée, qui sera, par ailleurs, objet de mes recherches de doctorat.

Si les francophones des Amériques existaient bien avant la création du Centre, l'emploi du terme pour évoquer une identité partagée de nord à sud du continent semble avoir été diffusé grâce à ses programmes et ses actions. Il a d'ailleurs été en raison de ses programmes que l'on a pu mieux saisir les diverses manières d'être, de vivre et de communiquer en français dans les Amériques. Il s'agit bien d'une francophonie riche, mais aussi enrichissante dans la mesure où elle contribue à la mise en contexte de la diversité linguistique et culturelle. Le constat de l'existence d'une francophonie propre aux Amériques semble nous renvoyer directement à la seconde naissance du terme francophonie tant en ce qui touche l'acte revendicatif d'une identité qu'en ce qui concerne sa substance. Oui, la francophonie des Amériques existe. Elle est multicolore et inclusive. Et au niveau linguistique, elle s'inspire encore une fois de Senghor, et revendique son métissage.

Bibliographie

Centre de la francophonie des Amériques (CFA). www.francophoniedesameriques.com [consulté le 20/10/2016].

Crosnier, E. 2002. « De la contradiction dans la formation en anglais Langue Etrangère Appliquée (LEA) ». *ASp* [en ligne], 35-36, p.157-166. <https://asp.revues.org/1565> [consulté le 06/10/2016].

Deniau, X. 2003. *La francophonie. Que sais-je ?* Paris: PUF.

Gomes, J. N. 2016. *Quando falar e ouvir é apropriar-se: uma reflexão sobre apropriação de línguas estrangeiras à luz da teoria saussuriana*. Mémoire: Universidade Federal do Rio Grande do Sul. Porto Alegre, Brésil. Disponible sur: <http://hdl.handle.net/10183/143112>. Consulté le 07/12/2016.

Gomes, J. N. 2011. *O enunciador em língua estrangeira: uma constituição possível?* Trabalho de Conclusão de Curso - Universidade Federal do Rio Grande do Sul. Porto Alegre, Brésil. <http://hdl.handle.net/10183/39339> [consulté le 09/12/2016].

Gouvernement du Québec. *Loi du Centre de la francophonie des Amériques*.

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-7.1> [consulté le 20/10/2016].

Lavodrama, P. 2007. *Senghor et la réinvention du concept de francophonie. La contribution personnelle de Senghor, primus inter pares*, *Les Temps Modernes*, 4/2007 (n° 645-646), p.178-236. <http://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2007-4-page-178.htm> [consulté le 09/12/2016].

Ministère du tourisme de France. *Rapport annuel du Ministère du tourisme de France*. (<http://www.ambafrance-br.org/Le-Bresil-et-la-France-en-chiffres>) [consulté le 09/12/2016].

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 1996. *L'Économie fondée sur le savoir*, p. 23- 25 <http://www.oecd.org/fr/sti/sci-tech/1913029.pdf> [consulté le 14/09/2016].

Organisation internationale de la Francophonie. *Qu'est-ce que la Francophonie?*

<http://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html> [consulté le 20/10/2016].

Puccini, P., 2008. *Le fonctionnement du mot « francophonie » dans la revue Esprit, novembre 1962: à la recherche d'une définition*, Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, 40/41. <http://dhfles.revues.org/99> [consulté le 09/12/2016].

Saussure, F. 1967. *Cours de linguistique générale*. Édition critique élaborée par Tulio de Mauro. Paris: Payot.

Saussure, F. 1996. *Curso de Linguística Geral*. São Paulo: Cultrix.

Saussure, F. 2002. *Escritos de Linguística Geral*. São Paulo: Cultrix.

Notes

1. Comme le programme *Volontariat international de la francophonie*, destiné seulement à des individus habitant des pays membres de l'OIF.
2. Dans la sphère fédérale, il y a la loi sur les langues officielles, adoptée en 1969. Au niveau provincial, il y a notamment le Québec, avec la Loi 101, qui assure la pérennité du français ; le Nouveau-Brunswick, avec la Loi sur les langues officielles, selon laquelle le français et l'anglais sont les langues officielles de la province ; et finalement le Manitoba, qui a tout récemment passé la Loi sur l'épanouissement de la communauté francophone, qui stipule ce que doit faire la province pour sa francophonie.
3. Haïti est, selon l'article 5 de la Constitution de 1987 amendée, juridiquement bilingue, avec le français et le créole comme ses deux langues officielles.
4. Pour des exemples de chiac, chercher Acadieman.

5. *A substância mais clara da linguagem.*

6. *O princípio geral das criações na língua.*

7. (...) *certos elementos ou certos grupos que oferecem, não se sabe por que, uma latitude de pronúncia (...). Em francês, pode-se pronunciar, sob o som de r, duas ou três consoantes completamente diferentes em articulação e, além disso (...) todos esses sons tão diferentes são aceitos (...) como valendo a mesma coisa.*